

Note de politique générale accompagnant le budget 2015 du CPAS

Contexte général du budget 2015 du CPAS

Nous commencerons cette note de politique générale par un retour sur l'année écoulée. En effet, même si dans le cas spécifique du CPAS d'Oupeye les informations plus détaillées sont reprises dans le rapport social présenté au Conseil conjoint, nous pouvons tout de même citer ici un certain nombre d'éléments importants annoncés dans la note budgétaire de 2014.

Malgré un contexte budgétaire difficile, les missions régaliennes ont été menées de façon scrupuleuse (l'enquête sociale a été réintroduite pour les aides chauffages du CPAS et une maximisation de l'utilisation des subsides est en place), les services permettant d'offrir une aides à domicile pour des personnes fragilisées ont été maintenus, des solutions rapides ont été trouvées par rapport à la perte de subside, notamment ILA, en rationalisant les bâtiments occupés.

Nous insisterons également sur les projets transversaux qui continueront à être menés: le plan de cohésion sociale, l'ancrage communal et la création de logement pour familles nombreuses, l'obtention d'un subside régional destiné à mener une étude de faisabilité en matière d'épicerie sociale ainsi que d'un subside permettant de créer un logement d'urgence.

De nombreuses réunions budgétaires ont rythmé l'année 2014. En effet, suite à la fermeture de Chertal et l'obtention d'une aide de la Région wallonne permettant de compenser en partie les pertes de recettes, nous avons travaillé de concert avec la commune afin de rentrer respectivement un budget en équilibre au global et un budget en équilibre à l'exercice propre. L'ensemble de ces budgets seront désormais soumis à l'approbation du Centre régionale d'aide aux communes (CRAC). Les entités consolidées, dont le CPAS fait partie doit lui aussi contribuer à l'effort. Nous avons donc établi un plan pluriannuel. Le présent budget 2015 est conforme à ce qui a été approuvé par le Conseil et par le CRAC en termes notamment du montant de la dotation communale et de la politique du personnel fidèle au plan d'embauche.

Néanmoins, compte tenu des défis auxquels le CPAS va être confronté à savoir principalement les exclusions du chômage à partir de janvier 2015, la commune a prévu une provision spécifique. En effet, étant donné que l'estimation réelle du coût de cette mesure est actuellement très difficile, la solution choisie a été de créer une provision qui pourra être utilisée à cette fin.

Par ce budget nous souhaitons veiller à la pérennisation des services tout en faisant preuve de la rigueur nécessaire pour faire face à la situation économique actuelle.

Dans un souci de transparence, nous avons repris, ci-après, les principaux tableaux et graphiques vous permettant d'avoir une idée globale de la situation du centre.

Bilan des services

Boni/Mali par service sur base du budget initial			
Service	Recettes	Dépenses	Boni/mali
Administration générale	€ 220.429,99	€ 1.718.572,00	-€1.498.142,01
Patrimoine privé	€ 3.600	€ 3.740	-€ 140
Agriculture et sylviculture	€ 9.231,76		€ 9.231,76
Service de coordination sociale		€ 94.335,92	-€94.335,92
Médiation de dette	€ 19.047,11	€ 61.403,31	-€ 42.356,20
Commission fourniture énergie et eau	€ 361.336,09	€ 462.915,73	-€ 101.579,64
Autres actions sociales	€ 22.783,00	€ 20.283,00	€ 2.500,00
Coordination des soins à domicile		€ 200,00	-€ 200,00
Aide sociale	€ 1.232.289,44	€ 2.441.477,15	-€ 1.209.187,71
Etablissement pour enfants	€ 416.578,10	€ 602.725,81	-€ 186.147,71
Action en faveur de la jeunesse été solidaire			€ 0,00
Aide en milieu ouvert		€ 65.583,06	-€ 65.583,06
ILA	€ 251.744,51	€ 191.048,41	€ 60.696,10
Recettes/dépenses non ventilables	€ 86.522,66	€ 170.293,23	-€ 83.770,57
Service Aides familiales	€ 927.500,00	€ 1.133.983,31	-€ 206.483,31
Repas à domicile	€ 271.987,61	€ 318.345,96	-€ 46.358,35
Dépannages urgents	€ 178.505,40	€ 247.377,96	-€ 68.872,56
Service de nettoyage	€ 29.940,95	€ 47.916,69	-€ 17.975,74
Biotélévigilance	€ 71.761,34	€ 104.104	-€ 32.342,66
Autres services, aide aux familles	€ 34.796,93	€ 49.712,68	-€ 14.915,75
Réinsertion socioprofessionnelle	€ 363.287,49	€ 544.149,70	-€ 180.862,21
Insertion sociale	€ 58.753,64	€ 56.020,32	€ 2.733,32
Habitations sociales	€ 98.000	€ 18.221,65	€ 79.778,35
Habitations personnes âgées	€ 61.267,68	€ 28.647,68	€ 32.620
Logement de transit et d'insertion	€ 7.500,00	€ 8.350,00	-€ 850
Total	€ 5.228.203,93	€ 8.389.708,57	-€ 3.662.543,87

Recettes/dépenses générales 009	€ 3.265.902,25	€ 301,00	€ 3.265.601,25
Fonds 029	€ 255.268,37		€ 255.268,37
Exercices antérieurs	€ 147.708,99	€ 5.032,14	€ 142.676,85
Total			€ 3.663.546,47

Balance	€ 1.002,60
----------------	-------------------

Commentaires

Le mali des services est compensé par les exercices antérieurs, le fonds spécial de l'action sociale et la part communale reprise au 009 des recettes générales.

L'intervention communale 2015 s'élève à un montant de 3.019.830,39€ soit 36% du budget du CPAS.

Les recettes de prestations et de subsides ne compensent pas le mali des services, nous pouvons en tirer comme constat que les services restent insuffisamment subsidiés.

1. Présentation de nos budgets

Nos budgets du service ordinaire et du service extraordinaire sont présentés dans le respect des dispositions de la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets 2015 des communes et des CPAS de la région wallonne.

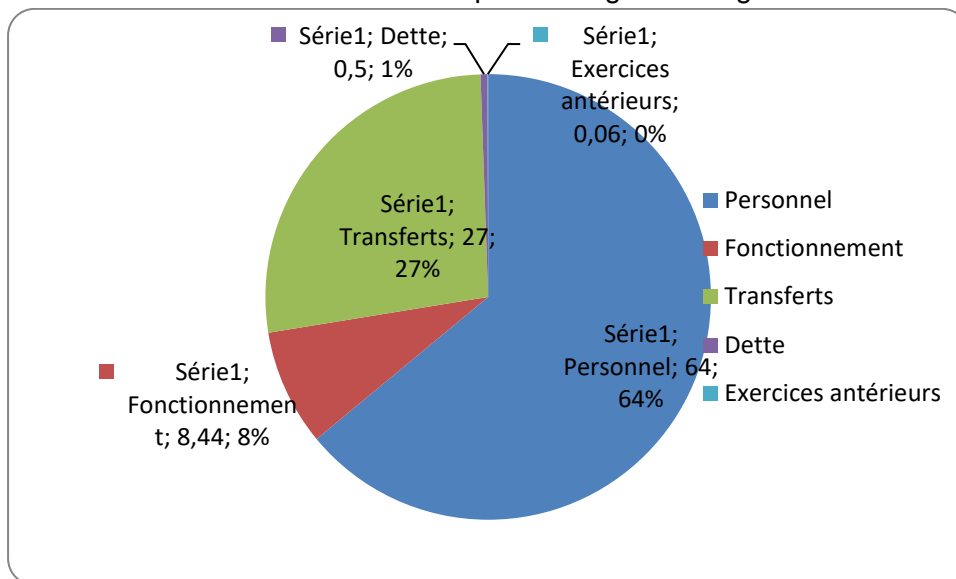
a. Budget du service ordinaire de l'exercice 2015

i. Dépenses ordinaires

- Par fonction en euros

Fonctions	en euros
Personnel	€ 5.353.788,91
Fonctionnement	€ 726.057,00
Transferts	€ 2.269.616,19
Dette	€ 40.246,47
Exercices antérieurs	€ 5.032,14
TOTAL	€ 8.394.740,71

- Par fonction en pourcentage du budget



- Le personnel

Le bien-être au travail du personnel est une préoccupation constante, c'est pourquoi nous mettrons en place en 2015 d'une analyse des risques psycho-sociaux.

Les dépenses du personnel tiennent compte :

- D'une indexation de 1,5 % en 2015 ;
- Du taux de cotisation communiqué par l'O.N.S.S.A.P.L. ;
- Des augmentations liées aux évolutions de carrière ;
- Des primes pour l'assurance collective soins de santé ;
- De la cotisation au service social collectif du CPAS ;
- Du financement de la pension des mandataires gérée en synergie avec la commune.

- Les dépenses de transfert

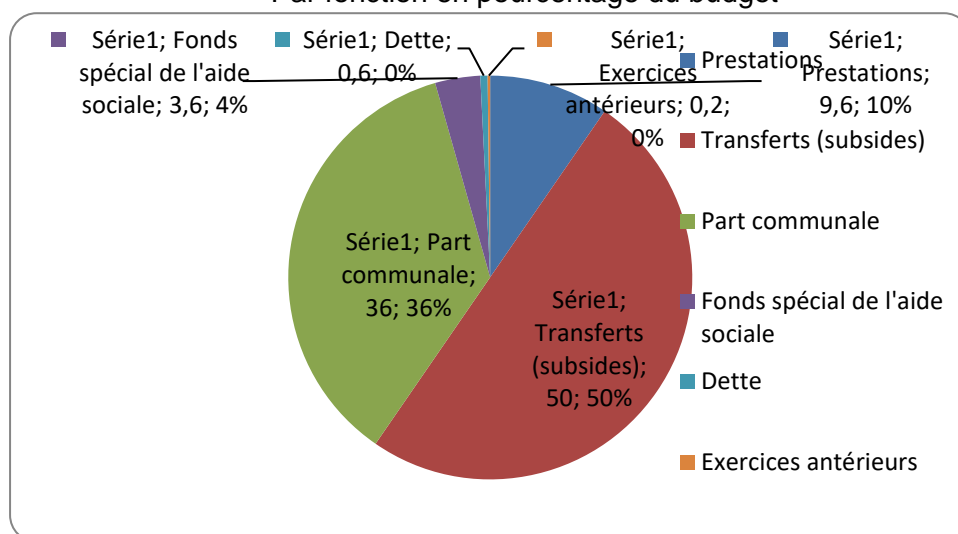
Les dépenses de transfert représenteront 27 % en 2015 soit : 2.269.616,19€

ii. Recettes ordinaires

- Par fonction en euros

Fonctions	en euros
Prestations	€ 803.081,76
Transferts (subsidés)	€ 3.923.781,94
Part communale	€ 3.019.830,39
Fonds spécial de l'aide sociale	€ 255.268,37
Dette	€ 802,51
Exercices antérieurs	€ 147.708,99
TOTAL	€ 8.395.743,31

- Par fonction en pourcentage du budget



L'intervention financière communale a dû être sollicitée à hauteur de 3.019.830,39€.

Le montant du Fonds spécial de l'aide sociale (RW) est de 255.268,37€.

b. Budget du service extraordinaire de l'exercice 2015

i. Dépenses

Investissements	€ 250.500
Prélèvements	€ 11.059,03
Exercices antérieurs	€ 0,00
Total	€ 261.559,03

Le programme des achats et travaux extraordinaires reprend les éléments suivants :

- L'aménagement de l'épicerie sociale ;
- L'aménagement de la crèche et du local bébé ;
- La rénovation du local situé rue Visé-Voie n°2 4680 Oupeye ;
- Création d'un logement d'urgence ;
- Aménagement du bâtiment des sans-abri ;
- Achat d'un minibus ;
- Achat de petit matériel.

ii. Recettes

Transferts	€ 209.000,00
Investissements	€ 10.409,03
Prélèvements	€ 41.500,00
Exercices antérieurs	€ 650,00
Total	€ 261.559,03

La subvention communale extraordinaire s'élève à 65.000€

Balance budget extraordinaire	€ 0,00
--------------------------------------	---------------

En conclusion

Ce budget du service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2015 montre notre volonté de mener une politique de grande rigueur compte tenu de la situation budgétaire actuelle mais en maintenant l'accomplissement de nos missions sociales.

Nous tenons à remercier Madame le Directeur général, Madame le Directeur financier et tous les agents des services du CPAS pour leur investissement au quotidien.

Oupeye, le 09 décembre 2014.

La Présidente du CPAS

Cindy CAPS